



Projet éolien des Vastres

Compte-rendu de la permanence d'information n°1

Mercredi 29 septembre 2021

BayWa r.e. Quénéa'ch

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 3 |
| LISTE DES PARTICIPANTS | 4 |
| INFORMATIONS DIFFUSEES LORS DE LA PERMANENCE D'INFORMATION | 5 |
| PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS | 14 |
| QUESTIONS ET REMARQUES DES PARTICIPANTS | 15 |
| 1. Le projet | 15 |
| 2. Les retombées économiques pour la commune | 15 |
| 3. Les impacts des éoliennes sur la santé | 16 |
| 4. La démarche de concertation | 16 |
| CONTACTS | 18 |

INTRODUCTION

Dans le cadre du développement du projet éolien des Vastres, BayWa r.e et Quénéa'ch ont souhaité mener ce projet en concertation avec les élus et les habitants de la commune des Vastres.

Première étape à la démarche de concertation, une étude des perceptions a été menée entre mai et juin 2021 sur la commune des Vastres (bourg et tous les hameaux qui la composent). Cette étude des perceptions a permis de recueillir les avis et les perceptions des acteurs du territoire et d'organiser une démarche de concertation adaptée à ces attentes. Différents rendez-vous seront ainsi organisés d'ici la fin de l'année 2021 et courant 2022.

Pour lancer la démarche de concertation auprès des habitants, un **premier forum d'information a été organisé le 29 septembre 2021**, de 16h à 20h, à l'Auberge Gourmande des Vastres.

Les objectifs de ce forum étaient de :

1. Présenter le projet et sa démarche de concertation associée
2. Echanger et répondre aux questions des habitants autour du projet
3. Recueillir les premières propositions des participants

LISTE DES PARTICIPANTS

Au total, le forum a accueilli **46 participants** de 16h à 20h. La liste des présents figure ci-dessous.

| | | | |
|-----------|--------------|------------|---------------|
| Martin | ARNOULD | Billy | La Commère 43 |
| Paul | ASTIER | M. | LACRAUNE |
| Alexandre | AUBRY | Claude | LEFORT |
| Laurie | BIGAY | Christophe | LETANG |
| Elizabeth | BONNEAU | Christian | MAILLEBOUIS |
| M. | CARL | Collette | MARINEAU |
| Jean-Luc | CHAMBON | Mme | MOUNIER |
| Philippe | CHAPPAT | M. | MOUNIER |
| Mme | CHARENDIERES | M. | NEFONT |
| M. | CHARENDIERES | Gilles | PANTIGNY |
| M. | CONFORTI | Mme | PAULIN |
| Corinne | DE GABBIA | Isabelle | POULARD |
| Alex | DEBARD | M. | REYNAUD |
| André | DEBARD | Hilary | RICH |
| Fabienne | DEBARD | M. | RICH |
| Patrice | DEBARD | Mme | RIFFARD |
| Mme | DELMAERE | M. | RIFFARD |
| M. | DELMAERE | Océane | RIFFARD |
| Jeanne | DUMONT | Michel | SAVROT |
| Mme | DURAN | Mme | TOQUE |
| M. | DURAN | M. | TOQUE |
| M. | GANDON | M. | X |
| Mme | JACQUON | Mme | X |

INFORMATIONS DIFFUSEES LORS DE LA PERMANENCE D'INFORMATION

Les participants ont eu l'occasion de découvrir **7 affiches autour du projet** :

- Une affiche sur les co-développeurs
- Une affiche sur la démarche de concertation associée au projet
- Une affiche sur les caractéristiques du projet, la carte d'implantation et le calendrier associé
- Une affiche sur les résultats de l'étude des perceptions
- Une affiche sur les réponses aux questions posées sur le processus de développement d'un projet éolien, sur le démontage, et sur le recyclage
- Une affiche sur les réponses aux questions posées sur les retombées pour la commune, la rentabilité des éoliennes, et l'impact de l'éolien sur le prix de l'immobilier
- Une affiche sur les propositions recueillies lors de l'étude des perceptions et complétée par les participants du forum

Chaque participant était libre de découvrir les informations à son rythme. **Ils ont eu l'occasion d'échanger et de poser toutes leurs questions** à Kilian ALVAREZ, chef de projet éolien chez BayWa r.e et à Nikita GHELELOVITCH, chef de projet éolien chez Arvro Energies (filiale du groupe Quénéa'ch).

L'équipe Concertation de Mazars était composée de Charline VIALLE et Marion GIELLY, consultantes.

Les **propositions des participants ont été rassemblées sur l'affiche dédiée à cet effet**. Elles serviront à alimenter les réflexions lors des prochains groupes de travail qui seront organisés d'ici à mi-2022.

Vous trouverez ci-dessous les différentes affiches présentes le jour de la permanence, ainsi que des compléments d'informations apportées en séance.

L'affiche présentant les co-développeurs du projet des Vastres :






Le projet éolien des Vastres

BayWa r.e. et Quénéa'ch
les co-développeurs du projet

BAYWA R.E.

Acteur international renommé et expert en énergies renouvelables, BayWa r.e. dispose son expertise sur toute la chaîne de valeur du développement, de la construction et de l'exploitation de parcs éoliens et photovoltaïques.

Notre ambition : accompagner nos clients et partenaires à chaque étape des projets, en mettant à disposition nos ressources et notre expertise de projets d'énergies renouvelables.

BayWa r.e. en chiffres :

- 7** Agences (Paris, Nantes, Bordeaux, Le Berg, Lyon, Carcassonne et Montpellier)
- 150** collaborateurs en France et 5 000 à l'international
- 52** parcs éoliens et solaires
- 380 MW** de puissance éolienne en exploitation
- 260 MW** de puissance solaire en exploitation

QUÉNÉA'CH

Est une entreprise bretonne qui développe, construit et exploite des parcs de production d'énergie verte. Forte de plus de 25 années d'expérience dans le domaine, elle accompagne dans leurs démarches tous types de porteurs de projets de production d'énergie renouvelable.

Quénéa'ch en chiffres :

- 3** Agences (Carcass, Rennes et Nantes)
- 35** collaborateurs
- 125 MW** de puissance éolienne en exploitation
- + 3 000** centrales solaires en service

BAYWA R.E ET QUÉNÉA'CH : UN PARTENARIAT HISTORIQUE

7 ANS

2 SOCIÉTÉS MUTUALISER EXPÉRIENCES RESPECTIVES COMPÉTENCES ET TECHNIQUES

UN OBJECTIF COMMUN

PROJET TECHNIQUE FIABLE | CONCERTATION ET INFORMATION AUPRÈS DES ACTEURS LOCAUX

6

L'affiche présentant la démarche de concertation associée au projet :






Le projet éolien des Vastres

La démarche de concertation


OBJECTIFS



Vous informer en continu des avancées du projet.



Échanger régulièrement avec vous et répondre à vos questions.



Être acteur du projet et contribuer à son développement.

CALENDRIER



| Sept 2021 | Oct / Nov 2021 | Nov / Déc 2021 | Hiver 2022 | Printemps 2022 |
|---|---|-----------------------|---|---|
| Lettre d'information n°1 at porte-à-porte — Forum d'information n°1 | Lettre d'information n°2 at porte-à-porte — Forum d'information n°2 | Groupe de travail n°1 | Lettre d'information n°3 at porte-à-porte — Groupe de travail n°2 | Lettre d'information n°4 at porte-à-porte — Forum d'information n°3 |

UNE PLATEFORME PARTICIPATIVE POUR



Suivre les actualités du projet



S'informer en continu sur l'état et le projet



Participer au projet en ligne





POUR PLUS D'INFORMATION : WWW.PROJETEOLIEN-LESVASTRES.FR

L'affiche sur les caractéristiques du projet, la carte d'implantation et le calendrier associé :

Le projet éolien des Vastres

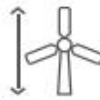
Le projet éolien des Vastres c'est...



5 à 8
éoliennes



1 seule zone
de projet
(un seul tenant)



150 m
max. de hauteur
en bout de pale



De 61 à 98 GWh/an
de production estimée
(12 500 à 20 000 foyers
avec chauffage)



+ de 3,5 km
de Fay-sur-Lignon
et du parc éolien de
Saint-Clément

LA ZONE D'ÉTUDE DU PROJET



QUEL CALENDRIER DU PROJET ?

- 2007**
 - ... Lancement du projet éolien des Vastres
 - ... Développement et études
- 2016**
 - ... Dépôt du projet avec 2 zones d'implantation
- 2019**
 - ... Levée des contraintes militaires
 - ... Lancement d'un nouveau projet avec 1 seule zone d'implantation
- 2020**
 - ... Lancement des études environnementales et de vent
- Juin 2021**
 - ... Lancement des études acoustiques et paysagère
- Septembre 2021**
 - ... Lancement de la démarche de concertation
- A partir de fin 2021**
 - ... Réception des états initiaux des études
 - ... Réalisation des études d'impacts
 - ... Définition des mesures
- Mi-2022**
 - ... Dépôt de la demande d'autorisation environnementale unique



L'affiche sur les résultats de l'étude des perceptions :

Le projet éolien des Vastres

Les résultats de l'étude des perceptions de mai-juin 2021

LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE



Mieux comprendre
votre territoire et ses enjeux



Recueillir vos avis
et questions sur l'éolien et ce projet



Identifier vos attentes locales en matière de concertation et de communication

CE QUE VOUS NOUS AVEZ DIT

propos tenus par les personnes rencontrées, ce ne sont en aucun cas des faits vérifiés.

« Nous sommes favorables aux EnR, nous avons d'ailleurs eu plusieurs projets sur la commune. »

« Je préfère ça à une centrale nucléaire. »

« L'éolien c'est écolo. Et puis, nous avons beaucoup de vent ici, autant en profiter. »

« Les gens préfèrent le photovoltaïque, localement. »

« Sur l'éolien et ce projet nous avons beaucoup de questions... Et des inquiétudes aussi ! »

« Combien de m² de béton pour une éolienne ? »

« Est-ce qu'il y aura un impact sur la valeur de nos maisons ? »

« Ça engendre beaucoup de bruit et de nuisances pour les habitants ! »

« Nous pensions que le projet était abandonné. Pourquoi revient-il ? »

« De quel projet parle-t-on ? »

« J'ai du mal à comprendre pourquoi BayWa.re s'acharne tant pour ce projet alors qu'il a déjà été retiqué une fois. »

« Nous pensons que ce projet pourrait être bénéfique pour la commune... »

« Ce projet est une bonne chose car cela permet de rapporter des retombées à la commune qui n'a pas beaucoup de revenus. »

« Ça peut être bien d'avoir un projet éolien, ça apporte beaucoup aux communes notamment pour les plus petites qui n'ont pas de revenus. »

« Nous avons un cadre magnifique ici. Nous sommes fiers de notre pays. Les éoliennes changeraient tout. »

« Nous sommes favorables aux énergies renouvelables, mais c'est toujours pareil, pas chez nous et pas dans notre jardin. »

« On a acheté la tranquillité, le calme, cela fera perdre du charme au lieu. »

« Une démarche de concertation est une bonne chose. »

« Il faut faire de la pédagogie et organiser des événements en physique. »

« Nous avons plein d'idées autour de ce projet pour la commune. »

« Il y a beaucoup de chemins de randonnée sur la commune, il faudrait les connecter au projet éolien. »

« Nous sommes lassés des projets qui n'avancent pas. »

« Le projet traîne depuis trop longtemps. »

« S'il y a un mot qui ressort c'est la lassitude. Soit on arrête pour ne pas perdre de temps soit on y va mais on y va bien. »

« Nous avons besoin d'information. »

« Il faut, à minima, informer les gens de ce que l'on fait sur le territoire, c'est une question de respect. »

« Il faut donner de l'information dans la boîte aux lettres ça permet à tout le monde d'avoir l'information. Il faut aussi de l'information par mail et avec le bulletin municipal. »

LES DONNÉES CLÉS DE L'ÉTUDE

59 personnes rencontrées aux Vastres

Des **entretiens** et des **sessions** de porte-à-porte

Des **avis** divers sur l'éolien et le projet des Vastres

Une volonté commune : **avoir de l'information**




POUR PLUS D'INFORMATION : WWW.PROJETEOLIEN-LESVASTRES.FR



9

L'affiche sur les réponses aux questions posées sur le processus de développement d'un projet éolien, sur le démontage, et sur le recyclage :

Le projet éolien des Vastres

Les réponses à vos premières questions

« Quel est le processus pour construire un projet ? »

Un projet éolien se développe en 6 grandes étapes, pour une durée théorique de 5 à 7 ans :

- 
L'identification d'une zone favorable
(analyse des contraintes d'un site, foncier et rencontre des élus)
- 
Le développement
(études d'impact, définition du projet)
- 
La demande d'autorisation environnementale unique
(dépôt du dossier, instruction, enquête publique et autorisation)
- 
Le chantier
(financement et autorisation de raccordement)
- 
Construction
(fondation, montage des éoliennes et raccordement)

« Comment se passe le démontage ? »

La durée de vie d'un parc éolien est d'environ 30 ans (les éoliennes sont aujourd'hui garanties pour une durée de vie de 30 ans). À l'issue de ce délai deux possibilités sont envisagées : le repowering ou le démontage.

Le repowering est le remplacement des éoliennes existantes par des éoliennes de nouvelles générations, plus performantes.

Le démontage, quant à lui, consiste à retirer les machines et la totalité des fondations. Si le parc n'a plus vocation à accueillir des éoliennes, alors les terrains sont remis en l'état.

QUE DIT LA LOI ?

La loi encadre le démontage en vertu de l'article R.515-106 du Code de l'environnement et de l'arrêté du 26 août 2011 dans sa version modifiée du 22 juin 2020. Il y est stipulé que les opérations de démontage sont à la charge de l'exploitant du parc éolien et en aucun cas du propriétaire du terrain. La loi impose à chaque développeur de provisionner 50 000€ pour chaque éolienne d'une puissance inférieure ou égale à 2 MW et 10 000 € par MW supplémentaire. Ces sommes correspondent au prix réel d'un démontage.

« Qu'en est-il du recyclage ? »

Aujourd'hui, entre 90 et 95% d'une éolienne se recyclent. Les parties métalliques, comme le mât, ont une valeur marchande non négligeable. Le béton armé peut aussi être facilement valorisé dans le secteur de la construction. Les pales sont plus difficiles à recycler, mais peuvent être broyées et valorisées comme combustibles ou être utilisées dans la fabrication de mobilier urbain notamment (parc de jeux pour enfants, bancs ...). Le démontage des plus anciens parcs éoliens vient juste de commencer, la filière du recyclage des éoliennes est en cours de développement et devrait monter en puissance dans les prochaines années afin d'être en mesure d'envisager du 100% recyclable.

L'affiche sur les réponses aux questions posées sur les retombées pour la commune, la rentabilité des éoliennes, et l'impact de l'éolien sur le prix de l'immobilier :

Le projet éolien des Vastres

Les réponses à vos premières questions

« Quelles sont les retombées pour la commune ? Y a-t-il des éoliennes sur des terrains communaux ? »

Un parc éolien engendre différents types de retombées pour une commune :

Des retombées fiscales pour les collectivités territoriales

Des indemnités communales ou à destination des associations foncières pour l'utilisation des voiries

Un loyer annuel pour la location des terrains

Des mesures compensatoires, obligatoires et définies par le code de l'environnement, pour compenser les éventuels impacts notables, directs ou indirects, du projet sur l'environnement

Des mesures d'accompagnement, volontaires de la part du développeur. Elles apportent un soutien à des actions liées à des plans de biodiversité, de sensibilisation à la protection de l'environnement, des projets liés au développement des énergies renouvelables et à la transition énergétique locale et à l'amélioration du cadre de vie des habitants

Le projet éolien des Vastres comportera des éoliennes sur des terrains communaux afin de maximiser les retombées locales. Leur nombre et emplacement sera défini suite aux résultats des études.

« Les éoliennes ne tournent pas tout le temps. Sont-elles rentables ? »

Les éoliennes fonctionnent entre 75 et 95 % du temps (source ADEME) pour des vitesses de vent comprises entre 14km/h et 90km/h. Le facteur de charge - le ratio entre l'énergie que produit une éolienne pendant un an et l'énergie qu'elle aurait produite durant cette période si elle avait constamment fonctionné à puissance nominale - se situe entre 22% et 25% (source RTE). Garantir un tel niveau de facteur de charge moyen est un des paramètres importants de la rentabilité d'un projet.

En 2015 le coût de l'éolien était de 84 €/MWh. Il est tombé en 2017 à 72 €/MWh pour tomber à 60 €/MWh en 2019. Le prix de l'électricité sur le marché est quant à lui de 65 €/MWh en moyenne (source ECO2mix - outil créé par RTE).

L'éolien diminue-t-il le prix de nos biens immobilier ?

La valeur de l'immobilier dépend de nombreux critères

Objectifs : activité économique de la zone considérée, opportunités en termes d'emploi local, services publics disponibles à proximité, état global du marché du logement, valeur du bien immobilier et évolution de cette valeur, localisation de la maison dans la commune, etc.

Subjectifs : paysage, impression personnelle, coup de cœur, travaux et état du bien, etc.

Par conséquent, l'implantation d'un parc éolien n'a aucun impact sur les critères de valorisation objectifs d'un bien. L'éolien joue sur des éléments subjectifs (appréciation personnelle, sensibilité écologique) qui peuvent varier d'une personne à l'autre.

À date, aucune étude ne démontre qu'il existe un lien entre la construction d'un parc éolien et une variation négative à long terme de la valeur objective d'un bien immobilier.

Par ailleurs, de nombreuses communes ayant implanté des éoliennes sur leur territoire continuent de voir des maisons se construire et la population augmenter. Les retombées du parc assurent aussi un dynamisme et une attractivité aux communes concernées : développement des infrastructures, diminution des impôts locaux, etc.



POUR PLUS D'INFORMATION : WWW.PROJETEOLIEN-LESVASTRES.FR

L'affiche sur les propositions recueillies lors de l'étude des perceptions et complétée par les participants du forum :

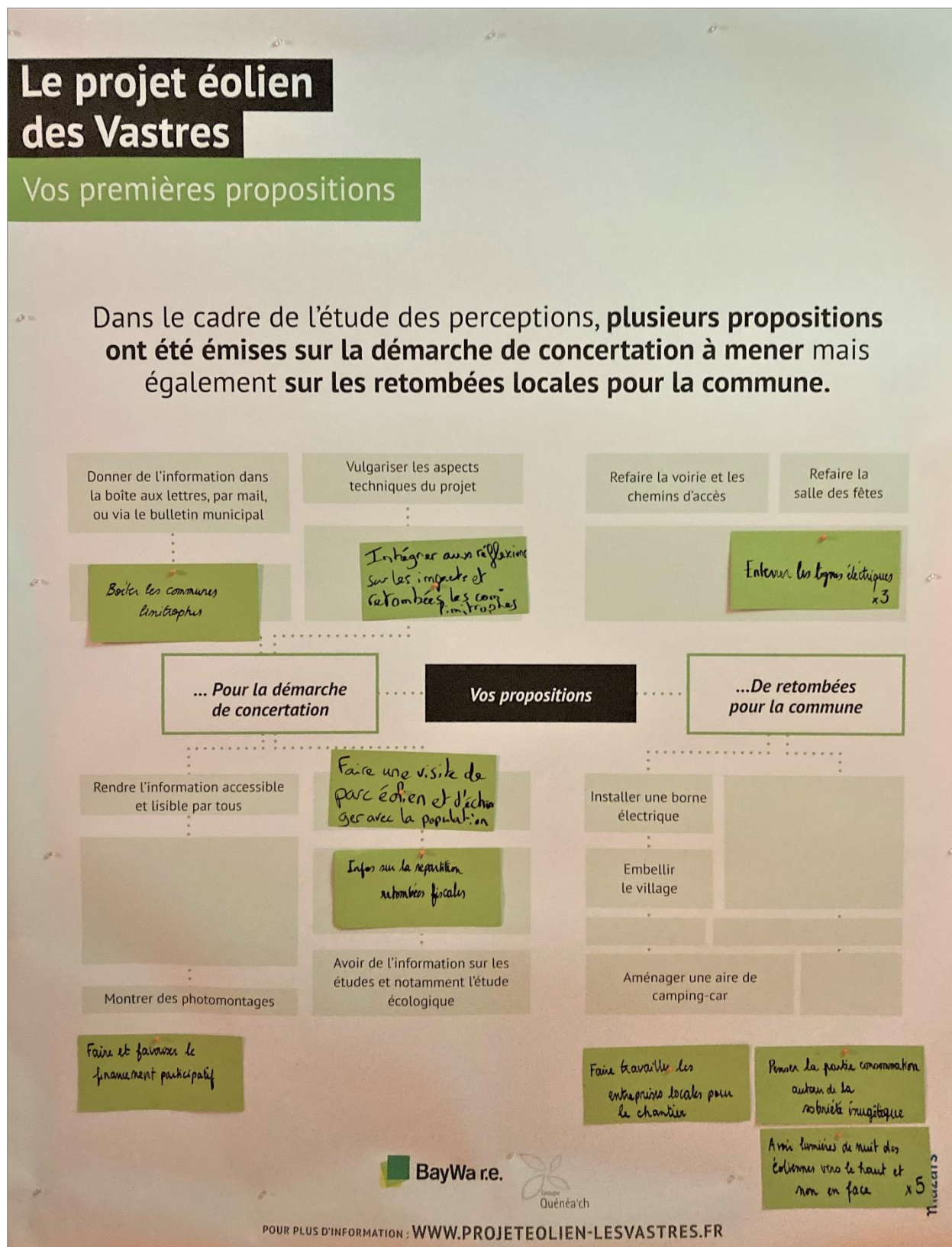
Le projet éolien des Vastres

Vos premières propositions

Dans le cadre de l'étude des perceptions, **plusieurs propositions ont été émises sur la démarche de concertation à mener** mais également **sur les retombées locales pour la commune.**



Cette affiche a été complétée par l'Equipe Mazars, qui a pris en note les propositions des participants au forum :



Propositions des participants

Les **thématiques abordées** dans les [propositions des participants](#) sont les suivantes. Sont également reprises les propositions qui avaient émergé lors de l'étude des perceptions.

1. La démarche de concertation

Propositions :

- Donner de l'information par boîte aux lettres, par mail, ou via le bulletin municipal
- Vulgariser les aspects techniques du projet
- Rendre l'information accessible et lisible par tous
- Montrer des photomontages
- [Distribuer les lettres d'information dans les boîtes aux lettres des communes limitrophes](#)
- [Visiter un parc éolien et échanger avec les habitants qui vivent autour](#)
- Avoir de l'information sur les études et notamment sur l'étude écologique
- [Avoir de l'information sur la répartition des retombées fiscales](#)

2. Les mesures d'accompagnement et les retombées pour la commune

Propositions :

- Refaire la voirie et les chemins d'accès
- Refaire la salle des fêtes
- [Enterrer les lignes électriques \(proposition faite 3 fois\)](#)
- Installer une borne électrique
- Embellir le village
- Aménager une aire de camping-car
- [Favoriser le financement participatif](#)
- [Faire travailler les entreprises locales pour le chantier](#)
- [Réfléchir à intégrer le projet éolien dans une démarche globale de production d'énergie sur le territoire en accompagnant par exemple à l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture](#)
- [Penser le projet de territoire dans sa globalité en intégrant une réflexion sur la baisse des consommations électriques avec l'idée de sobriété énergétique en accompagnant par exemple la rénovation énergétique des maisons](#)
- [Faire en sorte que les lumières de nuit sur les éoliennes soient orientées vers le haut et non en face des maisons pour limiter les nuisances \(proposition faite 5 fois\)](#)

Questions et remarques des participants

Les participants ont pu poser leurs questions aux co-développeurs présents et leur faire part de leurs remarques. Les échanges sont repris ci-dessous et classés par thématique.

1. Le projet

Question : « Où en est le projet éolien des Vastres ? »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : « Le projet des Vastres est toujours en développement. Depuis la levée des contraintes militaires en 2019, le projet a été remodelé en ne portant plus que sur une seule zone d'implantation. En 2020, les études environnementales et sur le vent ont démarré. Ensuite, en juin 2021, ce sont les études acoustiques et paysagères qui ont débutées. Elles sont toujours en cours. Aujourd'hui, c'est la phase de concertation du projet que nous lançons avec ce forum. C'est une démarche volontaire de notre part, puisqu'elle n'est pas légalement obligatoire. Toutefois, nous pensons qu'un tel projet ne peut se faire qu'en dialoguant avec ceux qui vivent sur le territoire de la commune des Vastres. Notre objectif est qu'un élan constructif en ressorte pour faire de ce projet, un projet de territoire qui réponde le mieux possible aux attentes de ses habitants ».

Question : « L'ancien projet est-il définitivement abandonné ? »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : « En réalité, il s'agit ici de la mouture initiale du premier projet qui n'avait pu voir le jour, en raison des restrictions militaires. Le projet portant sur deux zones ne verra donc pas le jour quoiqu'il en soit puisque notre souhait était bien de développer un projet sur une seule zone et d'un seul tenant ».

Question : « Où seront les éoliennes ? »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : « On ne connaît pas encore le nombre précis d'éoliennes ni leur emplacement exact puisque ce sont les études menées qui permettront de le savoir. Toutefois, la carte présentée vous indique la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) dans laquelle les éoliennes pourraient être installées. »

Question : « Où sera le poste source pour le raccordement ? »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : « Le poste source sera situé à Yssingeaux. »

2. Les retombées économiques pour la commune

Question : « Quelles seront les retombées économiques pour la commune ? »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : « Les retombées économiques d'un projet éolien pour la commune seront principalement de nature fiscale. Elles proviennent de différentes taxes : l'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER), la Contribution Economique Territoriale (CET) et la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB). Dans le cadre du projet des Vastres, une estimation de ces retombées pourra être présentée une fois les résultats des études et le nombre d'éoliennes fixé.

Un autre aspect important à prendre en compte vous concerne directement. Nous pourrions permettre à plusieurs centaines de foyers de souscrire à une offre de fourniture d'électricité à des tarifs avantageux, avec une remise de 15 à 20%. »

Question : « *Quelle sera la répartition des retombées fiscales entre les différentes collectivités territoriales ?* »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : « Le produit de l'IFER est réparti comme suit : 30% pour le Département de la Haute-Loire, 20% pour la commune des Vastres et 50% pour la Communauté de Communes Mézenc-Loire-Meygal. La CET est décomposée entre la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation foncière sur la valeur ajoutée des Entreprises (CVAE). 100% du produit de la CFE va à la Communauté de communes, tandis que 23,5% du produit de la CVAE va au Département, 50% à la Région et 26,5% à la Communauté de communes. »

3. Les impacts des éoliennes sur la santé

Question : « *Quels sont les effets des éoliennes sur la santé humaine ?* »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : « Il faut d'abord avoir à l'esprit que la réglementation française figure parmi les plus protectrices en ce qui concerne les effets sanitaires des éoliennes et permet d'assurer un niveau élevé de protection des riverains et de l'environnement tout au long de l'exploitation de l'installation. L'Académie française de Médecine a publié un rapport à ce sujet en 2017, dans lequel elle ne reconnaît aucune corrélation directe entre le fonctionnement d'un parc éolien et certains symptômes comme le trouble du sommeil ou de l'anxiété. Cependant, elle reconnaît l'existence d'un effet nocébo par lequel certaines personnes convaincues qu'un parc éolien a un effet néfaste sur leur bien-être développent des symptômes qui détériorent leur santé. »

4. La démarche de concertation

Question : « *Quand auront lieu les groupes de travail ?* »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : « La date n'est pas encore fixée mais le premier aura lieu en novembre ou en décembre 2021. »

Question : « *Y aura-t-il d'autres évènements comme le forum d'information d'aujourd'hui ?* »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : « Oui, un second forum d'information sera organisé au printemps 2022, afin de présenter l'avancement du projet et les résultats des études. »

Question : « *Serons-nous toujours informés de l'avancement du projet après ce forum d'information.* »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : « Oui, plusieurs lettres d'informations vous seront délivrées pour vous tenir régulièrement au courant. Vous pouvez et pourrez également consulter le site internet du projet qui sera lui aussi mis à jour au fur-et-à-mesure. Pour rappel, l'adresse internet du site est la suivante : www.projeteolien-lesvastres.fr »

Remarques :

- « Nous souhaiterions pouvoir consulter les études de vents qui ont été réalisées en mairie »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : « Ces études constituent des prestations réalisées à titre onéreux. Nous ne pouvons donc les diffuser gratuitement pour une raison concurrentielle. »

- « Nous aimerions pouvoir consulter des photomontages du projet car les éoliennes seront en face de chez nous »
Réponse de BayWa et Quénéa'ch : « L'étude d'impact avec les photomontages sera disponible au moment de l'enquête publique quand toutes les études auront été faites. Il peut aussi être envisagé de les présenter à l'occasion d'une permanence d'information à la fin des études. »

CONTACTS

Retrouvez toutes les informations du projet sur le site internet du projet :

www.projeteolien-lesvastres.fr

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

Kilian ALVAREZ

Chef de projet éolien chez BayWa r.e

Mail : Kilian.Alvarez@baywa-re.fr

Nikita GHELELOVITCH

Chef de projet éolien chez Arvro Energies (filiale du groupe Quénéa'ch)

Mail : nikita.ghelelovitch@arvro-energies.fr

Marion GIELLY

Consultante Concertation chez Mazars

Mail : marion.gielly@mazars.fr

Tél. : 07.61.58.62.69